

# LA RECYCLERIE

UNE ALTERNATIVE AU GASPILLAGE  
UNE VENTE À DES PRIX ABORDABLES

*Aidez-nous à limiter les déchets,  
offrez une nouvelle vie à vos objets !*



Recyclerie

## UN DISPOSITIF NOVATEUR

- Des solutions d'optimisation de la gestion des déchets sur le territoire en complément de la déchèterie située à proximité
- Une nouvelle proposition commerciale attractive permettant à chacun de se meubler, de s'équiper ou de s'habiller à des prix imbattables
- La création d'emplois et le développement d'une offre d'insertion par l'activité économique
- Un bâtiment construit à partir de matériaux issus de chantiers de rénovation, (portes de récupération, carrelage de fin de série...) et isolé par le biais de fibres de textiles recyclés
- En avril 2015, le cabinet Bruhat & Bouchaudy, en charge de l'architecture du bâtiment, a reçu le prix régional de la construction en bois pour le bâtiment de la Recyclerie, avec la mention «recyclage et économie solidaire»



## LA VOCATION DE LA RECYCLERIE DE VICHY VAL D'ALLIER :

### La collecte des déchets

Par le biais de déchèteries, apports volontaires sur sites et débarras chez le particulier

### La valorisation

Le tri, le contrôle, le nettoyage, la réparation ou encore le relooking des objets collectés

### La vente des objets

À prix réduits, l'aboutissement de la filière du réemploi

### La sensibilisation à l'environnement

Auprès des usagers et de tous les habitants

## LE CHOIX DE VVA POUR UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La Communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier a souhaité confier l'exploitation de la Recyclerie, sous la forme d'un atelier chantier d'insertion (ACI), à des structures de l'économie sociale et solidaire du territoire.

Trois structures de l'insertion et deux organismes de formation déjà implantés sur le territoire communautaire se sont alors réunis au sein d'un groupement solidaire et ont créé l'association SIEL - Solidarité Insertion et Environnement Local.

L'association SIEL, actrice de l'économie sociale et solidaire est aussi une structure d'insertion par l'activité économique qui aide à remettre sur la voie du travail des personnes qui étaient éloignés de l'emploi. Elle est également membre du réseau des ressourceries.

### IL S'AGIT DE :

- L'association Pain Contre La Faim (collecte et logistique)
- L'association Avenir Insertion (accompagnement socio-professionnel des salariés en insertion)
- L'association GALATEE (ateliers, tri et valorisation)
- La SCOP EFCA (ateliers de sensibilisation à l'environnement et encadrement du magasin)
- L'association AFIPA (formation et remise à niveau des salariés)

Ces cinq structures ont été choisies par la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier car elles œuvraient déjà dans le domaine du réemploi, de la logistique, de la sensibilisation à l'environnement ou de la vente.

Elles mettent leurs compétences respectives au profit d'un projet commun afin de rendre un service de qualité, aussi bien en termes d'insertion professionnelle pour les salariés accueillis qu'en termes de réemploi et de valorisation d'objets.



**31 PERSONNES RECRUTÉES DÈS LA 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE D'EXERCICE !**





## LA RECYCLERIE PERMET :

### LA COLLECTE ET LE TRI

La première étape du cycle du réemploi est la collecte d'objets. La recyclerie a pour fonction de collecter tout objet pouvant prétendre à une seconde vie.

Située sur le terrain jouxtant la déchèterie de la Communauté d'agglomération, à Cusset, la Recyclerie est désormais un passage incontournable pour tous ceux qui souhaitent se débarrasser d'objets.

Le circuit que les usagers doivent suivre, les conduit à passer devant l'espace de dépôt de la Recyclerie avant d'accéder à la déchèterie.

Les agents de la Recyclerie appelés agents « valoristes » invitent alors les usagers à leur laisser les objets réemployables (meubles, électroménager, jouets, vaisselle, vêtements, décorations, livres, vélos, canapés, etc.).

La Recyclerie collecte également les objets réutilisables des trois autres déchèteries de l'agglomération : Saint-Yorre, Charmeil et Saint-Germain-des-Fossés. Les objets destinés au réemploi peuvent être déposés sur un espace de stockage prévu à cet effet et seront ensuite conduits à la Recyclerie.

### LA RÉPARATION ET LA VALORISATION DES OBJETS

Cette étape consiste à redonner de la valeur aux objets collectés par la Recyclerie.

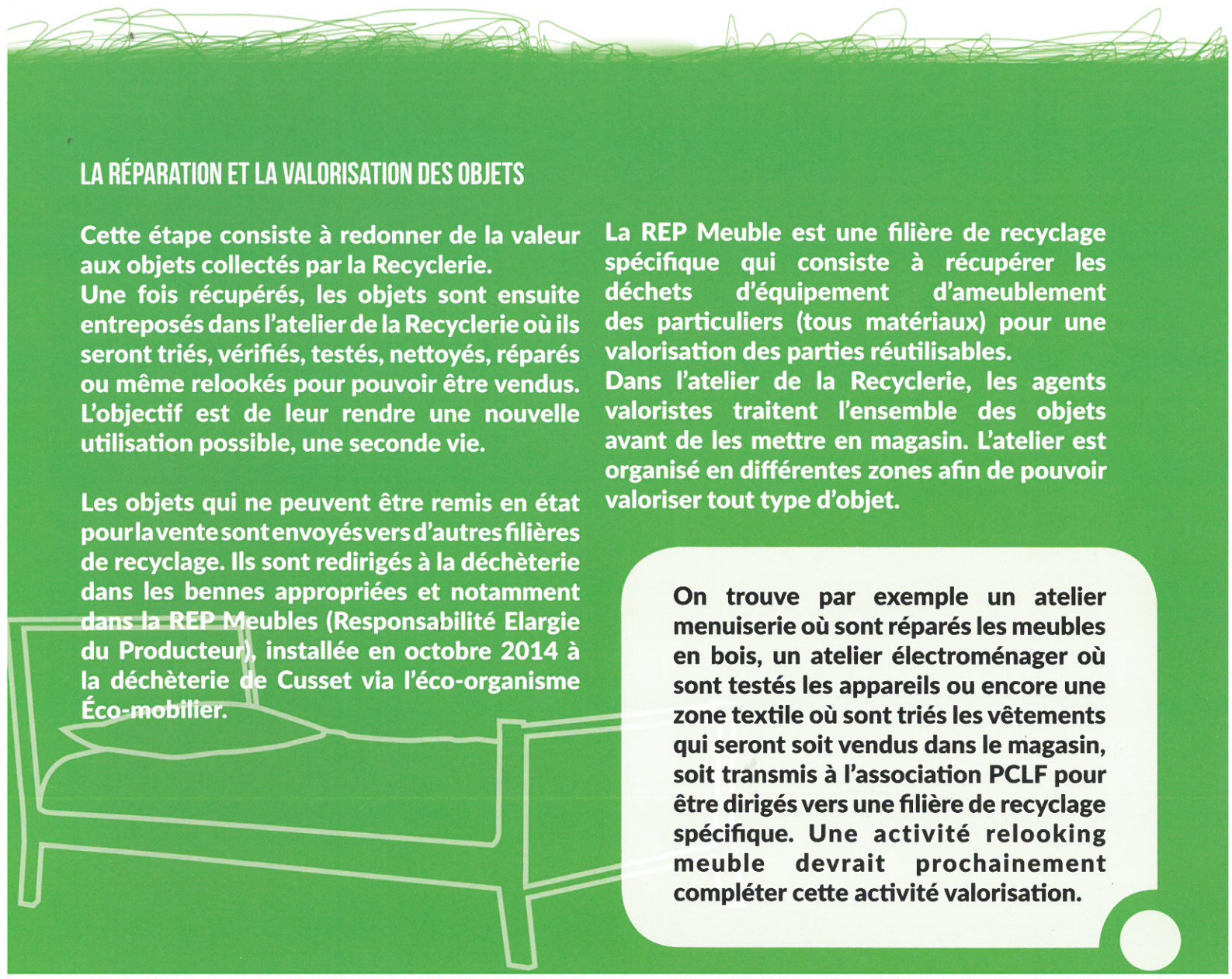
Une fois récupérés, les objets sont ensuite entreposés dans l'atelier de la Recyclerie où ils seront triés, vérifiés, testés, nettoyés, réparés ou même relookés pour pouvoir être vendus. L'objectif est de leur rendre une nouvelle utilisation possible, une seconde vie.

Les objets qui ne peuvent être remis en état pour la vente sont envoyés vers d'autres filières de recyclage. Ils sont redirigés à la déchèterie dans les bennes appropriées et notamment dans la REP Meubles (Responsabilité Elargie du Producteur), installée en octobre 2014 à la déchèterie de Cusset via l'éco-organisme Éco-mobilier.

La REP Meuble est une filière de recyclage spécifique qui consiste à récupérer les déchets d'équipement d'ameublement des particuliers (tous matériaux) pour une valorisation des parties réutilisables.

Dans l'atelier de la Recyclerie, les agents valoristes traitent l'ensemble des objets avant de les mettre en magasin. L'atelier est organisé en différentes zones afin de pouvoir valoriser tout type d'objet.

On trouve par exemple un atelier menuiserie où sont réparés les meubles en bois, un atelier électroménager où sont testés les appareils ou encore une zone textile où sont triés les vêtements qui seront soit vendus dans le magasin, soit transmis à l'association PCLF pour être dirigés vers une filière de recyclage spécifique. Une activité relooking meuble devrait prochainement compléter cette activité valorisation.





## LA VENTE À BAS PRIX

Après avoir été traités dans l'atelier et valorisés, les objets peuvent être transférés dans le magasin de la Recyclerie d'une superficie de 400 m<sup>2</sup>.

Le magasin est ouvert deux jours par semaine, le mercredi et le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les prix pratiqués sont très réduits, permettant à chacun de se meubler ou de s'équiper à moindre coût.

Comme dans un magasin traditionnel, la Recyclerie offre plusieurs espaces de vente : des meubles, du petit électroménager, des appareils informatiques, audio, vidéo, etc. Vendus au kilo, les jouets et les vêtements accrochés sur de larges portants complètent l'offre du magasin.

Chaque mois depuis son ouverture, le magasin de la Recyclerie enregistre un chiffre d'affaire en hausse.





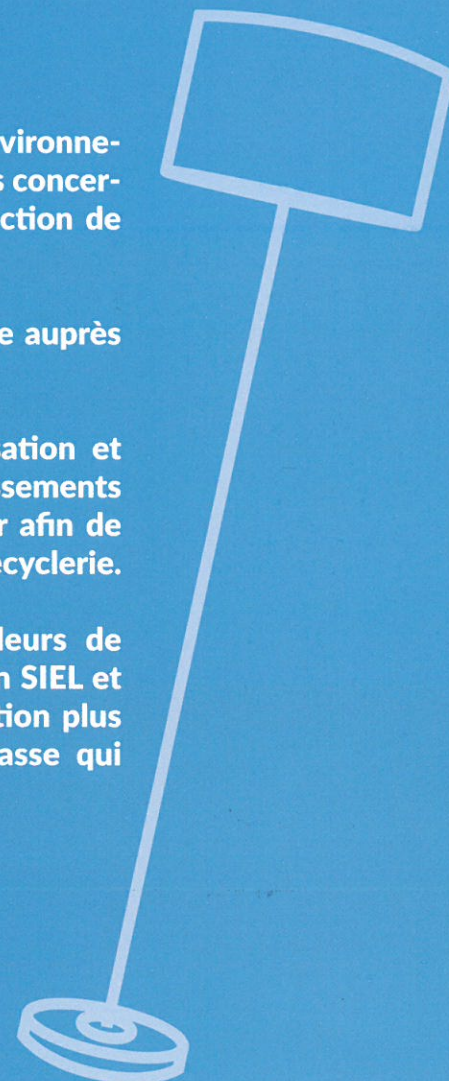
## LA SENSIBILISATION À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La Recyclerie a également pour vocation la sensibilisation à l'environnement des usagers, des jeunes générations et de tous les habitants concernés par les problématiques de gestion des déchets et de protection de l'environnement en tant que citoyens et consommateurs.

Cela s'effectue à tous les niveaux de l'activité, depuis la collecte auprès des usagers, jusqu'à la vente aux clients du magasin.

De plus, la Recyclerie met en place des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement auprès notamment des établissements scolaires des communes de Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier afin de sensibiliser les plus jeunes et de leur faire découvrir l'utilité de la Recyclerie.

Cette sensibilisation est aussi un moyen de diffuser les valeurs de développement durable et de solidarité portées par l'association SIEL et d'insuffler au grand public de nouveaux modes de consommation plus responsables à l'inverse du système de consommation de masse qui consiste à « acheter, consommer, jeter ».





## L'HISTORIQUE

Par l'acquisition auprès de la commune de Cusset d'un terrain de 8 550 m<sup>2</sup> jouxtant la déchèterie située ZA de Champcourt, la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier a alors disposé d'une réserve foncière permettant d'effectuer le pré-tri, le stockage et la vente d'objets initialement destinés au rebut mais pouvant être revalorisés ou revendus.

VVA maître d'ouvrage a investi 1 500 000 € dans la construction de la recyclerie, avec le soutien financier de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie) pour 400 000 € et de la Région pour 500 000 €.

Un soutien de l'État, du Département et de la Communauté d'agglomération est apporté pour garantir le fonctionnement et l'exploitation de la recyclerie.


D'autres collectivités territoriales, des EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) et des étudiants sollicitent fréquemment VVA pour des visites de la recyclerie.



POUR LES DÉPÔTS : DU LUNDI AU SAMEDI, 9H-12H ET 14H-17H  
POUR LE MAGASIN : LES MERCREDIS ET SAMEDIS, 9H-12H ET 14H-17H

COORDONNÉES DE LA RECYCLERIE :  
12 CHEMIN DE LA PERCHE – 03300 CUSSET / TÉL. 04.70.96.77.52

[contact.recyclerie@siel.pro](mailto:contact.recyclerie@siel.pro)  
[www.agglo-vichyvaldallier.fr](http://www.agglo-vichyvaldallier.fr)



Vichy Val d'Allier  
Communauté d'agglomération



RecycleRie  
ASSOCIATION SIEL